

Le Villebéonnais

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Votre équipe ne se compose plus que de 10 élus. Pour raison professionnelle Charlotte Masson a quitté notre commune.

L'année 2021 nous aura apporté l'espoir d'un semblant de retour à une vie normale, par le biais d'un vaccin. Nous avons organisé à partir de février la vaccination sur le centre de Nemours. Le vaccin n'empêche pas d'attraper le COVID mais empêche la forme grave c'est ce qui est le plus important.

L'organisation des élections Régionales et Départementales ne fut pas une mince affaire nous remercions vivement les Villebéonnaises et Villebéonnais ayant apporté leur aide à la réalisation du scrutin démocratique.

Pendant 6 mois toutes les décisions de ces instances étaient bloquées. Nos demandes de subventions aussi, nos travaux de voiries ont été décalés. La mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite une place de parking et une rampe d'accès à la salle polyvalente réalisation des travaux en 2022.

Nous avons entrepris la digitalisation de l'informatique de la mairie. L'ensemble de l'équipe municipale aura accès aux divers documents de la commune dans le respect des lois de la sécurité informatique.

Le site internet de notre commune est en refonte il devrait être opérationnel au plus tard au 1^{er} semestre 2022.

Nous vous informerons sur Panneau Pocket.

L'éclairage public énequivore a été remplacé par un éclairage LED ainsi que les armoires de télécommandes.

Notre trésorerie ne sera pas impactée pour les travaux à venir.

En concertation avec vous nous avons réduit le manque d'éclairage à certains endroits.

Une quarantaine de personnes a assisté à la première réunion publique un compte rendu sera affiché. Nous continuerons ce type de réunion qui doit être un lieu d'échange, d'information et non pas lieu pour résoudre ses problèmes de voisinage.

Pour 2022 après validation de notre contrat rural par la région et le département nous réaliserons les travaux de rénovation des routes. Nous réaliserons une brèves d'information sur ce contrat rural et sur la validation des comptes de 2021.

SOMMAIRE

Enfance	p.2
Vie Municipale	p.3
Vie des associations	p.5
Actus de notre village	p.7
Mot du Maire & État civil	p.8



RENTRÉE DES CLASSES



L'année scolaire 2020/2021 s'est terminée avec l'inauguration de la fresque sur le mur de la cour réalisée par les enfants. Nous remercions la mairie et le musée Bourdelle pour leur soutien financier. Les élèves ont également présentés un spectacle de danse chorégraphié par une intervenante : Giovanna Delorme Décauché.

Les élus locaux sont venus offrir à chaque élève un livre. Les CM2 ont reçu un bon d'achat pour la librairie du Hérisson.



Cette année, l'école accueille 52 enfants répartis sur 3 classes

Classe de maternelle : 16

Mme ROUX Nathalie, PS 6 | MS 8 | GS 2

Classe de CP et CE1 : 11

Mme LABEUR Claire, CP 5 | CE1 6

Classe de CE2 et CM1 et CM2 : 25

M. TABTI Patrick, CE2 11 | CM1 9 | CM2 5

PROJETS CULTURELS ET SPORTIFS



Afin d'entretenir le bagage culturel, de confronter les enfants aux œuvres et d'acquérir une curiosité culturelle, nous menons un

projet artistique avec l'intervention de Giovanna : « *Quand les mots dansent le corps parle* ». Un spectacle sera présenté lors de la kermesse du 25 juin.

Nous avons organisé un cross au stade le vendredi 22 octobre. Les jeunes champions ont parcouru entre 80 m pour les plus petits et 1,3 km pour les plus grands. Ils ont tous gagnés une médaille bien méritée.



Les enfants ont préparé des chants de Noël qu'ils ont interprétés à l'ouverture du bar éphémère le vendredi 10 décembre. Les maternelles et les CP/CE1 ont présenté aussi une petite chorégraphie montée par Giovanna. Des petits sachets de gâteaux, réalisés à l'école, ont été mis en vente au profit de la coopérative de l'école. Un grand merci pour l'accueil que vous leur avez réservé.

Dates à retenir (sous réserve des conditions sanitaires) :

Carnaval : vendredi 22 avril après midi

Kermesse : samedi 25 juin le matin

TRAVAUX DE VOIRIES



Importants travaux de la société TPF pour le compte d'ENEDIS pour un renforcement de réseaux électriques.

Réparation par la SAUR d'une importante fuite d'eau au pied du château d'eau.



Modification et remise aux normes du trottoir devant la mairie, avec sécurisation de l'accès au Paradis des Enfants.

Coût des travaux : 22 000 €

Subvention par les amendes de police : 14 000 €

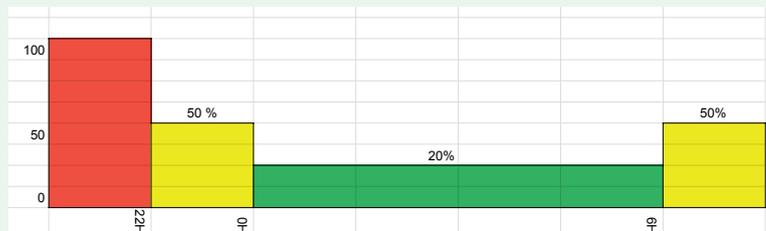
Coût réel des travaux pour la commune : 8 000 €



Remplacement des armoires de commande et des luminaires d'éclairage public.

Programmation des plages d'abaissement de la puissance électrique :

- de l'allumage jusqu'à 22h00 : 100 % de la puissance nominale
- de 22h00 à minuit : 50 % de la puissance nominale
- de minuit à 6h00 : 20 % de la puissance nominale
- de 6h00 jusqu'au lever du jour : 50 % de la puissance nominale



Coût du remplacement de l'éclairage public : 107 000 €

Emprunt de : 100 000 €

Subvention à 80 % du montant : 72 000 €

Coût pour la commune : 36 000 €

Coût réel après remboursement de la TVA : 23 000 €

INFORMATION DU SIRMOTOM

Nous sommes ravis de pouvoir vous donner des nouvelles de votre syndicat de ramassage d'ordures ménagères.

Pour 2025, nous devons diminuer nos déchets de la poubelle marron (OM) de moins 50 %.

Ces poubelles ne doivent pas se retrouver dans la nature, mais bien dans le compostage et dans le tri sélectif poubelle jaune suivant les normes de tri.

Une taxe a été mise en place pour nous pousser tous, ainsi que les syndicats à diminuer nos déchets (grenelle de l'environnement). Le prix du ramassage ne va pas baisser. Au SIRMOTOM, nous faisons tout pour ne pas augmenter le traitement et le ramassage, c'est bien grâce à vous qui faites un bon tri.

Des composteurs, des poulaillers ainsi que le broyage des végétaux sont toujours d'actualité avec des dates de réservation au près du syndicat. Vous pouvez vous reporter bulletin d'information. Nous vous rappelons que les déchetteries de Voulx et Montereau sont à votre disposition (carte obligatoire).



Le conseil municipal remercie la personne discrète et anonyme qui décore les jardinières devant le parvis de la mairie, cette attention participe à la décoration de notre village.



INFORMATION DU SIAAEP

Modalités d'organisation du SPANC

(service public d'assainissement non collectif)

Les installations neuves :

Contrôle de conformité des projets de construction ou réhabilitation avant travaux,

Contrôle de la bonne exécution des travaux avant remblaiement.

Les installations existantes :

Contrôle de fonctionnement au maximum tous les 10 ans,

Contrôle de bon fonctionnement de moins de 3 ans en cas de vente d'un bien immobilier.

Modalités proposées par les élus du syndicat :

Considérant que la fréquence maximum de contrôle de fonctionnement d'une fois par an est insuffisante car elle ne prend pas en compte l'état et la nature des installations, il est proposé de faire varier ces fréquences en fonction :

1. De la nature des installations :

- micro-station : 1 fois par an
- filtres biologiques : 1 fois tous les 3 ans
- filière classique (épandage) : 1 fois tous les 5 ans

2. Du niveau de conformité, de pollution et de risque sanitaire (arrêté du 27 Avril 2012).

Les redevances financières :

Contrôle du projet : 51 €

Contrôle de conformité des travaux : 124 €

Contrôle de fonctionnement par filières :

- filière classique : 23 €
- micro-station : 114 €
- filtres biologiques : 34 €

Contrôle de fonctionnement annuel de non conformité (jusqu'aux travaux de mise aux normes) : 100 €

Contrôle de fonctionnement avant vente : 133 €



VIE DES ASSOCIATIONS

LOISIRS ET FÊTES



L'association Loisirs et Fêtes de Villebéon s'est vu accorder encore cette année la réalisation du grand prix de Seine et Marne de Stock Car par le président de la fédération française de sports automobiles originaux, Jean Marie Lanouguere. Ce fut ce 5 septembre une très belle journée et une belle réussite à laquelle ont assisté, malgré la situation covid, environ mille spectateurs sous un beau soleil. Pour respecter les consignes, seules étaient autorisées les personnes munies d'un pass sanitaire.

Un franc succès dû à la participation active des adhérents L&F, anciens ou nouveaux, des bénévoles villebéonnais non adhérents et au dévouement des frères Golisset qui mettaient à notre disposition leur terrain et assuraient avec leur matériel sa préparation et la logistique du déroulement de l'épreuve. Un grand bravo et un grand merci à tous.

Nous tenterons encore cette année d'animer le village en fonction des conditions liées à l'épidémie de covid, avec l'aide de toutes les bonnes volontés. Ce sera l'occasion pour vous de rejoindre l'association ponctuellement ou durablement, c'est avec grand plaisir que nous accueillerons les nouveaux villebéonnais.

Au programme des événements pour l'instant :

- Un concert en l'église (chauffée) de Villebéon le 16 janvier avec l'ensemble vocal de La Gioia riche d'une trentaine de choristes.
- Le vide grenier annuel à la date du dimanche 1^{er} mai

Nous souhaiterions également organiser une journée de championnat FIFA pour les jeunes prodiges du E.sport. Si l'organisation de cet événement vous intéresse faites nous le savoir par un petit mail à l'adresse de Loisirs et Fêtes : loisirsfetes@aol.com. Nous comptons sur tous les jeunes du village pour la création du programme et leur participation.

Au moment où nous rédigeons cet article, nous apprenons avec beaucoup de tristesse le décès de notre ami Jean Marie Lanouguere qui nous accordait une grande



confiance depuis de nombreuses années pour organiser des épreuves de stock-car du championnat de France à Villebéon.

François Jomat et tous les adhérents de loisirs et fêtes présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse et sa famille à qui nous transmettons nos affectueuses pensées. Nous voulons ici témoigner de l'amitié fidèle et sincère que nous nous portions réciproquement, et de l'engagement de cet homme de parole, fidèle, franc, sincère, jovial et généreux.

LE PARADIS DES ENFANTS :

Association du village qui assure le service de garderie des enfants avant et après l'école ainsi que le service de cantine le midi.

Ce système de garderie associative géré par des parents bénévoles est quasiment unique puisque seules deux associations de ce type sont recensées en France. Ce service est financé, d'une part grâce au règlement des factures des parents, et d'autre part grâce aux subventions versées par la CAF ainsi que les mairies de Villebéon et Vaux sur Lunain.

Par ailleurs, pour atteindre l'équilibre financier sans lequel l'association ne pourrait perdurer, le paradis des enfants organise également diverses manifestations au cours de l'année, lesquelles sont destinées à tous les Villebéonnais : vente de sapins de Noël, vente de pains et viennoiseries certains vendredis à 16h30 (possibilité de faire des commandes anticipées) organisation d'un « vide ta chambre », « vide dressing » ...

Néanmoins, eu égard à la disponibilité des membres du bureau qui s'amenuise et au manque d'implication récurrent d'une grande majorité des parents alors que la fréquentation de la garderie ne désemplit pas, il est évident que ces manifestations puissent se tenir cette année. Nous vous rappelons que ces manifestations et donc les bénéfices qui en découlent servent à limiter les augmentations de tarifs. Sans ces manifestations, les tarifs augmenteront considérablement.

Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



FAMILLES RURALES GYMNASTIQUE :



Le cours de gymnastique volontaire existe depuis 1994.

Dans un environnement de bonne humeur, notre professeur Céline, nous coache en renforcement musculaire, coordination, étirements, nos échauffements en musique nous apprennent des chorégraphies pour le plaisir d'évoluer toutes ensemble.

Envie d'un bon moment de détente et sportif, vous pouvez joindre Mme Laumailé au 06.60.99.86.06

Les cours ont lieu le mercredi à la salle des fêtes de Villebéon à 18h45.

ADEVA

Peu après la création de l'ADEVA, association de défense de l'environnement de Villebéon et des alentours, nous avons dû lutter contre l'installation de centrales éoliennes industrielles d'abord sur villebéon et Vaux sur Lunain puis sur les villages environnants, Egreville, Dollot, Montmachoux.

Avec l'aide des associations locales nous avons soutenu les municipalités pour repousser ces funestes projets. Mais comme nous le redoutions, ils reflourissent actuellement sur Villebéon, Egreville, Bransles et menacent d'encercler notre village et de le transformer en paysage industriel.

Nous nous opposons toujours à ces projets qui nous empêcheraient de vivre dans un environnement agréable, convivial et solidaire que nous avons choisi et auquel nous sommes attachés.

Mais nous ne pourrions réussir qu'avec le soutien et la mobilisation de tous.

LES ANCIENS DE L'ÂGE D'OR EN BRETAGNE

Ils quittent ensemble leur campagne, pour s'en aller jusqu'en Bretagne loin de cette foutue pandémie.

Depuis deux ans qu'ils en rêvaient, des belles plages et des genêts, c'était le rêve de leur vie.

On pourrait continuer ainsi, sur l'air fameux de « La montagne » de Jean Ferrat

Mais le plus simple est de tout de même de narrer ce qu'il advint pendant cette semaine de vacances en Bretagne, organisée par Georges Faget, président de l'âge d'or.

Il est vrai que toutes ces réjouissances furent remises, décalées faites à cette saloperie venue de Chine, heureusement que ce ne fut pas aux calendes grecques...

Partis à onze, une vraie équipe, ils firent un séjour au camping de la Touesse, à Saint Lunaire, proche banlieue de Dinard. Luxueusement installés dans des mobil-homes quasiment neufs, ils vécurent une semaine de visites et de réjouissances sans pareilles.



Ecoutez plutôt : une croisière aux Iles Chausey (remarquable), visite du grand aquarium de Saint Malo, visite de la ville en petit train (moyen pratique de passer partout sans se fatiguer inutilement), visite du château médiéval de fort La Latte, bâtisse privée des XIV^{ème} à nos jours, remarquablement restauré. Une nouvelle croisière de Dinard au cap Fréhel, visite d'une entreprise de mytiliculture dans la baie de Cancale, puis les rochers sculptés de Rothéneuf, une journée à Dinan, vieille cité de caractère aux magnifiques maisons à colombages,

sans oublier la gastronomie locale faite de crêpes, de galettes, d'huîtres, de moules et de tourteaux !

Semaine entière sous un soleil parfois assez chaud (coups de soleil pour en attester...)

Et qui osera dire qu'en Bretagne il ne fait pas beau ? D'ailleurs, vous connaissez le proverbe ; « En Bretagne, il ne pleut que sur les c... ».

ACTUS DE NOTRE VILLAGE

COMMÉMORATION DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE



Malgré les conditions sanitaires particulières, nous avons réalisé un hommage aux morts pour la France lors des deux conflits mondiaux.



LE BAR ÉPHÉMÈRE



Une nouvelle fois cette manifestation à connue un vif succès.

Comme nous l'avions annoncé, deux bars

éphémères ont été délocalisés sur Vauredennes et Passy, ceci pour satisfaire un plus grand nombre de villebéonnais.

Petite nouveauté pour cette édition une restauration sur place était proposée aux participants.





LE MOT DU MAIRE

Une fois n'est pas coutume, généralement, vous râlez après le Maire et bien là c'est l'inverse. Je peste après les parents d'élèves pour leur manque d'implication au sein de l'école et du Paradis des enfants, votre aide est précieuse à la vie scolaire, vos enfants seront fiers de votre participation. Préserver et défendre ce qui existe en donnant un peu de son temps ce n'est pas la fin du monde, alors participez, je compte sur vous.

Je remercie l'ensemble des bénévoles de nos associations qui permettent la réalisation des manifestations que nous apprécions.

**L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite
une bonne et heureuse année 2022**

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter votre mairie :
villebeon.mairie@villebeon.com

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

BRISSY Arya
née le 25/06/2021

Décès :

M. BERTRAND Jean Claude
décédé le 20/09/2021

M. JULIEN Denis
décédé le 24/11/2021

Mme CHARTON Geneviève
décédée le 23/12/2021